



**FONDATION  
Jus&Politia**  
ACADÉMIE DES SCIENCES  
MORALES ET POLITIQUES

## **PRIX DE L'INNOVATION 2023 PRIX DE LA RECHERCHE 2023**

### **APPEL À CANDIDATURE**

La Fondation Jus & Politia, hébergée par l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France, souhaite encourager l'activité des facultés de droit et de science politique. Dans cette perspective, avec le soutien du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), la Fondation décernera chaque année deux Prix d'un montant de 5 000 € chacun.

Le Prix de l'Innovation vise à récompenser une initiative pédagogique ou institutionnelle remarquable. Toutes les dimensions de la vie pédagogique et institutionnelle des facultés de droit et de science politique sont susceptibles d'être récompensées. Cette « innovation » aura été constatée dans le courant de l'année 2021 ou de l'année 2022 pour le prix attribué en 2023.

Le Prix de la Recherche est destiné à récompenser une œuvre écrite (article de doctrine, ouvrage ou tout autre type de travail scientifique) dans le domaine du droit ou de la science politique. L'œuvre aura été publiée en langue française dans le courant de l'année 2021 ou de l'année 2022 concernant le Prix attribué en 2023.

Les deux Prix seront décernés par un jury émané du Conseil scientifique de la Fondation Jus & Politia et complété par un représentant du MESRI.

Le nom des lauréats sera communiqué en octobre 2023.

### **CONDITIONS DE CANDIDATURE**

Peuvent concourir, sans restriction de nationalité, les candidats en position d'activité dans les facultés de droit et de science politique françaises. Les maîtres de conférences et les professeurs émérites peuvent également se porter candidats.

Chaque candidat reconnaît accepter, après en avoir pris connaissance, les modalités d'organisation du Prix, telles qu'elles résultent du Règlement des Prix de la Fondation, ci-annexé, et du présent appel à candidatures.

Le présent appel à candidatures sera diffusé dans les facultés de droit et de science politique françaises. Il fera également l'objet d'une diffusion sur le site internet « Univ-droit » et sur le site internet de l'Institut de France. Cet appel concerne de droit toute personne susceptible de s'y référer et de souscrire aux conditions de candidature.

## CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend impérativement :

- une photocopie recto et verso de la carte d'identité ;
- un curriculum vitae complet ;
- pour le Prix de la Recherche, un article, ouvrage ou tout autre type de travail scientifique ;
- pour le Prix de l'Innovation, un dossier récapitulant une innovation pédagogique ou institutionnelle ;
- le dossier de candidature est adressé en deux exemplaires papier et un exemplaire électronique à l'adresse [IUSetPOLITIA@asmp.fr](mailto:IUSetPOLITIA@asmp.fr), en spécifiant la mention « Prix de l'Innovation de la Fondation lus & Politia » ou la mention « Prix de de la Recherche de la Fondation lus & Politia » ainsi que le nom du candidat.

Les dossiers de candidature complets sont à envoyer sous forme postale, à l'adresse suivante :

Prix de l'Innovation de la Fondation lus & Politia ou Prix de la Recherche de la Fondation lus & Politia  
– Académie des sciences morales et politiques, 23 quai de Conti 75006 PARIS

ou à déposer sur place, contre récépissé,

au plus tard le **lundi 15 septembre 2023**, cachet de la poste ou date du récépissé faisant foi.

Un accusé de réception sera remis aux candidats, attestant de leur bonne inscription ou indiquant les modalités à compléter pour finaliser son instruction

Les renseignements peuvent être pris auprès de Mme Duchaud-Fuselli, secrétaire générale de l'Académie des sciences morales et politiques : [vdf@asmp.fr](mailto:vdf@asmp.fr) ou [IUSetPOLITIA@asmp.fr](mailto:IUSetPOLITIA@asmp.fr)

L'appel à candidature est aussi consultable en ligne à l'adresse suivante :

[www://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr](http://www://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr)